

Une première dans la région du Bas-Saint-Laurent

Plus de 500 déléguées sont de passage à Rimouski les 4, 5 et 6 juin dans le cadre du conseil fédéral de la FIQ. Les membres du Comité exécutif de la Fédération profitent de cet événement pour effectuer une tournée des établissements de la région afin de rencontrer les professionnelles en soins de La Pocatière, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski et Amqui. Une belle occasion d'échanger avec elles et de faire le point sur leur situation au quotidien.

Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie

Lors de la sortie du livre blanc « L'autonomie pour tous », le 30 mai dernier, la présidente, Régine Laurent, a souligné publiquement l'importance que *tous les besoins des personnes en perte d'autonomie soient comblés et que personne ne soit laissé pour compte*. La Fédération analysera en profondeur ce projet et entend bien se pencher sur les enjeux que soulève la création d'une assurance et d'une caisse autonomie dans le réseau de la santé.

La FIQ souhaite participer aux consultations à venir afin de s'assurer que ce qui est proposé dans le livre blanc tienne compte des réels besoins de toutes les personnes en perte d'autonomie et que les soins qui leur sont prodigués sont accessibles et de qualité.

Pour voir les photos de la tournée :

<http://www.flickr.com/photos/FIQsante>

Manifestation au CSSS de Rimouski-Neigette

Le 5 juin, les membres du Comité exécutif et les déléguées de la Fédération sont venues appuyer leurs collègues du CSSS de Rimouski-Neigette. La manifestation visait à dénoncer le plan de compressions budgétaires entériné par le conseil d'administration de l'établissement le 14 mai dernier, une autre preuve de la gestion hasardeuse qui y est assurée.

Nouveau CHUM

Michèle Boisclair, 1^{re} vice-présidente de la FIQ, et Amir Khadir, député de Québec solidaire, se sont rendus le 3 juin dernier aux bureaux de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) pour demander une enquête sur l'attribution des contrats pour la réalisation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et de son centre de recherche (CRCHUM).

Lire le communiqué sur le site Web de la Fédération.

La FIQ et Québec solidaire réclament une enquête



La FIQ demande au Sénat d'annuler le projet de loi C-377

Le 30 mai dernier, Michel Mailhot, 6^e vice-président, et Michel Canuel, conseiller syndical à l'équipe juridique à la FIQ, ont contesté devant le Comité permanent sénatorial des banques et du commerce le projet de loi C-377, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Ce projet de loi, s'il est adopté, exigerait des organisations syndicales qu'elles publient leurs états financiers. La FIQ s'oppose vivement à ce projet de loi antisyndical qui vise à ébranler le rapport de force des syndicats. Les membres de la Fédération peuvent savoir exactement à quoi sert leur cotisation syndicale et des bilans financiers vérifiés leur sont accessibles et sont distribués aux déléguées lors des conseils fédéraux.

Sur le plan juridique, la Fédération considère ce projet de loi invalide, puisque qu'il n'a pas pour objet rentable l'impôt sur le revenu, mais bien l'association de travailleur-euse-s ce qui relève de la compétence provinciale du droit civil. Les représentants de la FIQ ont demandé au Comité sénatorial de rejeter le projet de loi C-377 ou de l'amender systématiquement pour qu'il ne vise que les dimensions fiscales.

Pour visionner la présentation de la position de la FIQ au Sénat :

<http://senparlvu.parl.gc.ca/Guide.aspx?viewmode=4&categoryid=-1¤tdate=2013-05-30&languagecode=1097&eventid=8913#>

Blogue de la présidente



Blogue de la présidente

« La violence organisationnelle »

Le plus récent blogue de la présidente traite du harcèlement psychologique que vivent plusieurs professionnelles en soins dans leur milieu de travail et de la difficulté à faire reconnaître cette forme particulière de violence. Est-ce possible d'enrayer le problème?

Pour lire le blogue de la présidente, se rendre sur le site Web de la Fédération.